

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 9 juillet 2018 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Sébastien Chalifour et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2018-07-01

Ordre du jour.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2018-07-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2018

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2018 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2018-07-03

Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade – Festiroc 2018

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide financière de 500 \$ à l'occasion du Festiroc 2018 de la Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade

2018-07-04

Traitement fiscal de l'allocation de dépenses des élus municipaux – Demande au gouvernement du Canada

Considérant que le gouvernement du Canada a proposé, dans son budget 2017, que les allocations non soumises à une justification que reçoivent les élus municipaux pour des dépenses liés à leurs fonctions cessent, à partir de l'année 2019, d'être considéré comme une allocation non imposable, mais plutôt comme un salaire, les rendant imposables;

Considérant que les salaires et allocations versés aux élus sont loin d'être proportionnels aux dépenses encourues et au temps investi par ceux-ci dans le cadre de leurs fonctions, particulièrement en région;

Considérant que les petites municipalités n'ont pas les capacités financières d'élever le salaire des élus;

Considérant que la décision du gouvernement du Canada aura un impact négatif sur le recrutement de candidats aux élections municipales;

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que conseil municipal de Saint-Alban demande aux gouvernements du Québec et du Canada de maintenir les allocations de dépenses forfaitaires des élus comme un revenu non imposable;

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de la région de Portneuf, à la MRC de Portneuf, de même qu'aux députés provincial et fédéral de la région.

Qu'un appui soit également sollicité auprès de l'UMQ et de FQM.

2018-07-05

École primaire du Goéland – Achat d'un banc de parc pour la cour d'école

Il est proposé par Mme Julie Quintin
et unanimement résolu :

Que la Municipalité procède à l'achat d'un banc de parc pour l'école du Goéland, le tout pour la somme de 678 \$ + taxes.

2018-07-06

Adoption du règlement 253 décrétant des travaux de voirie dans le chemin du Vieux-Moulin, prévoyant une dépense de 20 000\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 20 000\$, remboursable en 10 ans.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le règlement 253 décrétant des travaux de voirie dans le chemin du Vieux-Moulin, prévoyant une dépense de 20 000\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 20 000\$, remboursable en 10 ans, soit adopté tel que déposé.

Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement URB-05 de zonage, afin de permettre les activités d'extraction dans une partie de la zone Fo-5.

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Christian Caron, que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, un règlement modifiant le règlement URB-05 de zonage, afin de permettre les activités d'extraction dans une partie de la zone Fo-5 sera adopté.

2018-07-07

Demande d'aide financière – Fonds pour l'accessibilité

Il est proposé par Mme Julie Quintin
et unanimement résolu :

Que la Municipalité dépose une demande d'aide financière au Fonds pour l'accessibilité;

2018-07-08

Service de sécurité incendie – Adoption des modalités d'inspection des risques plus élevés

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal confirme son intention de procéder à l'inspection des risques plus élevés une fois tous les 5 ans;

Que ces inspections soit effectuées plus fréquemment (tous les 3 ans) dans le cas des entreprises plus à risques ou ayant des installations plus importantes, tel que :

- Vallée Inc;
- Scierie Welsh et fils Inc;
- Porcherie Les viandes du Breton;

Que ces inspections soit effectuées tous les ans pour les établissements où peuvent se trouver des enfants ou des personnes âgées, tel que :

- École primaire;
- Maison des aînés de Saint-Alban.

2018-07-09

Appui d'une demande à la CPTAQ – Cultures H.Dolbec Inc.

Considérant que Cultures H. Dolbec Inc. est propriétaire du lot 4 615 438 du cadastre du Québec;

Considérant que M. Rolland Vohl est propriétaire du lot 4 615 441 du cadastre du Québec;

Considérant que les propriétaires désirent s'adresser à la CPTAQ pour obtenir l'autorisation d'enregistrer une servitude pour l'établissement d'une ligne électrique destinée à desservir des chalets bénéficiant de droits acquis et/ou situé à l'intérieur d'un îlot déstructuré;

Considérant que cette demande est conforme à la réglementation municipale.

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban appuie la demande de Cultures H. Dolbec Inc. auprès de la CPTAQ.

Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondances

Solde au compte chèque et solde de la marge de crédit.

En date du 9 juillet 2018, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 298 395.09 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2018-07-10

Comptes à payer.

Il est proposé par Mme Julie Quintin et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
ANNULE	7420	- \$
ANNULE	7423	- \$
LEPINE, DENY (MAI 2018)	7437	141.59 \$
DION, ANICK	7438	103.40 \$
JOHENSEN, GUYLAINE (MAI 2018)	7439	480.00 \$
PERRON, MARIO (MAI 2018)	7440	100.00 \$
CLUB DE GOLF DES PINS	7441	5 000.00 \$
LEUCAN	7442	100.00 \$
COMITE DES LOISIRS (CENTRE HEBERG.)	7443	100.00 \$

GO SPORT DONNACONA	7444	206.44 \$
PETITE CAISSE	7445	148.65 \$
MINISTRE DES FINANCES	7446	296.00 \$
		16 623.93
MINISTRE REVENU QUEBEC (TAXES)	7447	\$
ADRENERGIE (SORTIES LOISIRS)	7448	333.43 \$
		22 075.20
BEDARD GUILBEAULT	7449	\$
CHALIFOUR, SEBASTIEN	7450	47.17 \$
CONEX	7451	753.85 \$
CORBO PUBLICITE 99 INC.	7452	73.17 \$
DERY TÉLÉCOM	7453	45.99 \$
DION, ANICK	7454	68.65 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	7455	2 443.22 \$
ENTREPRISES TREMA	7456	3 808.84 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	7457	3 779.81 \$
EXTINCTEUR WT&FILS	7458	144.88 \$
FINANCIERE BANQUE NATIONALE	7459	2 763.75 \$
GARAGE LEDUC&TROTTIER	7460	108.30 \$
GRAYMONT	7461	1 486.37 \$
HIBON	7462	219.40 \$
JOHENSEN, GUYLAINE (JUIN 2018)	7463	480.00 \$
LAPOINTE, MANON (LOISIRS)	7464	325.00 \$
LEFEBVRE, JEAN-PIERRE	7465	150.00 \$
LESSARD, JEAN-SEBASTIEN (DEPLC. FORM. POM.)	7466	250.16 \$
LA LIBRAIRIE DONNACONA	7467	197.97 \$
ALIMENTATION DU SABLON	7468	89.22 \$
ANNULE	7469	- \$
MATERIAUX AUDET	7470	6 413.44 \$
MEUNERIE DYNAMIX	7471	60.32 \$
ANNULE	7472	- \$
PERRON, MARIO (JUIN 2018)	7473	100.00 \$
PERRON, JOCELYN	7474	14.81 \$
PLOMBERIE ALEX GRAVEL	7475	104.79 \$
ADT CANADA	7476	71.27 \$
PUROLATOR COURIER LTD	7477	5.26 \$
ANNULE	7478	- \$
INFO PAGE	7479	185.23 \$
RICARDO MEDIA REVUES BIBLIO)	7480	45.98 \$
FORMATION PREVENTION SECOURS	7481	159.81 \$
LES SERRES PERADIENNES	7482	1 187.75 \$
LE SERRURIER ST-MARC	7483	109.08 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	7484	195.46 \$
SPORTS PLUS ST-CASIMIR	7485	96.86 \$
TESSIER PRO MECANIQUE	7486	172.46 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	7487	3 135.95 \$
TRAVAIL ET LOISIRS	7488	195.40 \$
VILLE DE DONNACONA	7489	180.00 \$
VOHL	7490	13.74 \$
CULTURE TROIS-RIVIERES (SORTIES TJ)	7491	117.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	7492	189.14 \$
ACKLANDS GRAINGER	7493	134.81 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	7494	793.33 \$
GERMAIN ST-RAYMOND	7495	697.26 \$
CIMENTERIE GENEST	7496	2 096.98 \$
LEPINE, DENY (JUIN 2018)	7497	144.05 \$
TOURNESOL PAYSAGISTE	7498	401.43 \$
FABRIQUE (ELECTRICITE FONTAINE)	7499	180.00 \$
MRC PORTNEUF	7500	148.66 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	7501	1 539.64 \$
PRODUCTION SANS LIMITES (SORTIES TJ)	7502	254.25 \$

CONSTRUCTION ET PAVAGE		
PORTNEUF	7503	833.10 \$
ALIMENTATION DU SABLON	7504	34.89 \$
	DAS, Fédéral	2 228.38 \$
	DAS, Prov.	5 492.22 \$
	Télus	965.93 \$
	Hydro Québec	6 170.33 \$
	Visa	568.86 \$
	Eko	876.60 \$
		58 448.00 \$
	SQ	\$
		23 339.34 \$
	SALAIRE	\$
		181 046.20
	TOTAL:	\$

Divers et questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2018-07-11

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 20h20

Deny Lépine
Maire

Vincent Lévesque Dostie
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »